



CHARTRE ENVIRONNEMENT

Version 2.0 / Novembre 2024

Le Groupe BILS-DEROO s'engage à réaliser ses activités de manière plus responsable en tenant compte de son impact sur l'environnement et en tâchant d'améliorer ses performances sur des thèmes comme la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre, la gestion de l'eau, la pollution de l'air, la gestion des matières premières, des produits chimiques et des déchets, la biodiversité, la promotion et les services environnementaux.

Notre charte s'applique aux activités logistique et transport du Groupe BILS-DEROO. Elle concerne tous les collaborateurs, sous-traitants et partenaires d'affaires.

La charte s'inscrit parfaitement dans notre vision et contribue activement à nos engagements et est une composante importante de la mise en œuvre de notre démarche RSE car elle contribue concrètement à l'atteinte de nos objectifs en termes de développement durable.

Le Comité RSE sera chargé de superviser la mise en œuvre de la charte en collaboration avec les services concernés. Il tient régulièrement à jour cette charte et communiquera toutes les modifications aux parties intéressées.

La Direction du Groupe s'engage à :

- ✓ Réduire son impact environnemental en adoptant des pratiques respectueuses de l'environnement ;
- ✓ Améliorer en permanence ses performances environnementales en se fixant des objectifs et des indicateurs de mesures et en évaluant régulièrement ses pratiques.

Jimmy BILS
Président
Groupe BILS-DEROO

1. Consommation d'énergie et émissions de gaz à effet de serre

Nous nous engageons à adopter une approche proactive pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre et pour optimiser l'efficacité énergétique de nos activités en favorisant l'innovation technologique et en développant des pratiques plus respectueuses de l'environnement.

Nos engagements se traduisent par :

- ✓ **Décarbonation du transport** : nous sommes engagés depuis 2022, pour nos activités transports, dans la démarche Objectif CO2 avec un plan d'action nous permettant de réduire nos émissions de gaz à effet de serre ;
- ✓ **Mesure de nos émissions** : nous avons réalisé notre Bilan Carbone en 2023 ainsi que notre plan de transition pour toutes nos activités ;
- ✓ **Maitrise de nos consommations** : nous équipons nos bâtiments d'éclairage LED permettant une réduction de la consommation d'électricité et nous équipons nos bâtiments de logiciel de Gestion Technique de Bâtiment qui permettent un pilotage en temps réel de nos consommations d'électricité et de gaz ;
- ✓ **Consommations de carburants** : nous surveillons la consommation de carburant de nos poids lourds et nous favorisons l'utilisation de carburant alternatif moins polluants (HVO, B100) et le recours au report modal. Nous sensibilisons également nos chauffeurs à l'écoconduite afin de les aider dans la réduction de leur consommation de carburant.

Objectifs

Réduction de **15% de nos émissions de gaz à effet de serre en 2026 par rapport à 2022**

Réduction de **20% la consommation énergétique de nos bâtiments en 2025 par rapport à 2020**

2. Gestion de l'eau

Nous nous engageons à une gestion responsable des ressources en eau afin de limiter notre empreinte environnementale. Nous visons la réduction de nos consommations ainsi que la prévention de toute forme de pollution. Nos installations sont contrôlées afin d'éviter les dérives et nous sensibilisons nos collaborateurs à adopter des pratiques écoresponsables. Nous veillons également à respecter l'ensemble des réglementations en vigueur pour assurer une gestion durable de cette ressource essentielle.

Nos engagements se traduisent par :

- ✓ **Maitrise de nos consommations** : nous contrôlons régulièrement nos consommations d'eau pour éviter les dérives comme les fuites
- ✓ **Récupération** : nous récupérons l'eau lors des essais de nos systèmes d'extinction d'incendie ;
- ✓ **Pollution de l'eau** : nous réalisons régulièrement des analyses de nos eaux usées pour vérifier l'absence de pollution conformément à nos arrêtés préfectoraux.

Objectifs

Réduction de **10% de nos consommations d'eau en 2026 par rapport à 2024**

3. Pollution de l'air

Nous nous engageons à limiter les nuisances environnementales liées à nos activités, notamment la pollution sonore, olfactive, lumineuse, le rejet de particules fines et de composés organiques volatils. Nous mettons en place des mesures pour réduire les bruits générés par nos équipements et opérations, minimiser les émissions d'odeurs potentiellement inconfortables et limiter l'impact de l'éclairage artificiel sur l'environnement.

Nos engagements se traduisent par :

- ✓ **Surveillance des rejets** : nous réalisons des campagnes de mesure du bruit et des émissions d'odeur conformément à nos arrêtés préfectoraux ;
- ✓ **Pollution lumineuse** : nous éteignons l'éclairage extérieur de nos bâtiments la nuit en dehors des heures d'activités des sites ;
- ✓ **Particules fines** : nous utilisons les dernières technologies de moteur et de carburant alternatif pour nos poids lourds afin de limiter le rejet de particules fines.

Objectifs

Réduction de **15% de nos émissions de particules fines en 2025 par rapport à 2022.**

4. Matières premières, produits chimiques et déchets

Nous nous engageons à adopter une gestion responsable des matières premières afin de limiter notre impact. En effet, nous favorisons l'utilisation de matériels d'occasion (engins, racks) dès que cela est possible. L'utilisation de produits chimiques est strictement encadrée, pour nos collaborateurs et nos partenaires, afin de limiter les risques pour l'environnement et la santé.

En matière de gestion des déchets, nous appliquons une démarche de tri et de valorisation. Nous encourageons le recyclage et favorisons les solutions de réemploi pour limiter la production de déchets ultimes.

Nos engagements se traduisent par :

- ✓ **Réemploi** : nous demandons à chaque demande de devis auprès de nos partenaires de proposer du matériel d'occasion. Nous pratiquons le réemploi également pour nos camions grâce au rechapage et au recrusage des pneumatiques ;
- ✓ **Utilisation de produits dangereux** : nous demandons à nos prestataires de ménage et d'entretien des espaces verts de limiter l'utilisation de produits chimiques ;
- ✓ **Reconditionnement** : nous reconditionnons notre matériel informatique en interne et allongeons sa durée de vie au maximum ;
- ✓ **Entretien et réparation** : nous entretenons nos poids lourds pour allonger leur durée de vie notamment au niveau du rechapage et recrusage des pneumatiques ;
- ✓ **Utilisation des palettes** : nous faisons reprendre nos palettes par un prestataire spécialisée dans le réemploi ;
- ✓ **Dons de matériel** : nous faisons des dons de matériel informatiques à des établissements d'enseignements (Cf. Charte du Numérique Responsable) ;
- ✓ **Sensibilisation** : nous sensibilisons régulièrement nos collaborateurs au respect du tri des déchets.

Objectifs

Revaloriser **80% de nos déchets en 2025**

Réduire de **5% en 2025 la quantité de déchets électroniques par rapport à 2024**

5. Préservation de la biodiversité

Nous nous engageons à préserver et restaurer la biodiversité dans le cadre de nos activités. Nous veillons à limiter notre impact sur les écosystèmes en réduisant l'artificialisation des sols, en favorisant des pratiques respectueuses de la faune et de la flore, et en intégrant des solutions fondées sur la nature lorsque cela est possible.

Par ailleurs, nous nous engageons à respecter la réglementation en vigueur et à contribuer à la préservation des ressources naturelles essentielles à notre environnement.

Nos engagements se traduisent par :

- ✓ **Certification environnementale des bâtiments** : nous prenons à bail ou construisons des bâtiments certifiés BREEAM avec un niveau minimum VERY GOOD ;
- ✓ **Impact environnemental des projets** : nous réalisons des études d'impact environnemental avant tout projet.

Objectifs

Faire un **audit biodiversité pour chacun de nos sites d'ici 2030**

6. Promotion des services et solutions environnementales

Nous nous engageons à développer des solutions innovantes et écoresponsables pour nos clients, afin de leur offrir des prestations à faible impact environnemental et de les accompagner dans leur propre démarche durable.

Nos engagements se traduisent par :

- ✓ **Impact environnemental** : nous suivons l'impact environnemental de nos prestations de transport et nous les communiquons à nos clients ;
- ✓ **Solutions alternatives** : nous proposons systématiquement les solutions les plus respectueuses de l'environnement ;
- ✓ **Communication** : nous communiquons régulièrement nos progrès en matière de RSE auprès de nos parties prenantes par le biais de questionnaires.

Objectifs

Fournir annuellement, à partir de 2026, un rapport **sur l'impact environnemental de nos prestations**, avec des recommandations pour réduire l'empreinte carbone.

Conclusion

A travers cette charte environnementale, le Groupe Bils-Deroo réaffirme son engagement à réduire son impact sur l'environnement et à contribuer à la transition écologique. Cette ambition se traduit par des actions concrètes, déployées à tous les niveaux de l'entreprise, et repose sur l'implication de l'ensemble des collaborateurs, partenaires et parties prenantes. Guidée par une logique



d'amélioration continue et de transparence, notre démarche vise à concilier performance économique, responsabilité environnementale et durabilité à long terme.